

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

75/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 8 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six le huit octobre à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M Serge GUINARD, Maire.

Date de la convocation : 02/10/2026 Date d'affichage : 02/10/2026

ETAIENT PRESENTS : M. GUINARD S, M. HANNIGSBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme RENAULT C, M RENAULT P, Mme BERECHEL C, M. GUENO A, M. RAULT D, Mme BAUDOUARD Laurence, Mme MORICE DOMRAULT V, M. LE MOINE S, M. LEGROS N, Mme CLEMENT C, M. VILSALMON B, Mme GOUFFIER L, M. BALCOU E, Mme DAYOT S, Mme LE TEXIER A.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme LE TEXIER Aurélie.

OBJET 7.6: CONTRAT D'ASSOCIATION COMMUNE/OGEC :
MONTANT DE LA PARTICIPATION A VERSER POUR L'ANNEE
SCOLAIRE 2026-2027

Vu la délibération N°34 du 4 mai 2016 relative à la prise en charge des élèves de l'école Notre Dame par la commune,

Vu le contrat d'association N°2016 E 01 entre l'Etat et l'école privée Notre Dame de POMMERET en date du 30/05/2016 à effet au 1^{er} septembre 2016,

M. Le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de fixer le montant de la participation financière à verser par la commune à l'OGEC de POMMERET en fonction des effectifs de l'école Notre Dame.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à L'unanimité,

❖ ARRETE pour l'année scolaire 2026-2027, le versement de la participation financière aux frais de fonctionnement de l'OGEC à 766 € par élève de la Commune (coût moyen par élève de l'école publique de POMMERET calculé à partir des dépenses de fonctionnement 2025) – les élèves extérieurs ne bénéficient pas de cette participation communale.

❖ PRECISE que la participation financière sera revue chaque année en fonction du coût d'un élève de l'école publique et de l'effectif de l'école Notre Dame.

Cette participation s'imputera à l'article 6558 du Budget de chaque année.

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

La secrétaire

AURELIE LE TEXIER

Le Maire

SERGE GUINARD